

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
ARRONDISSEMENT DE SAINT-MALO
CANTON DE COMBOURG

COMMUNE DE TINTENIAC

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE TINTENIAC

SÉANCE DU 24 JANVIER 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-quatre janvier à dix-huit heures trente, les membres du conseil municipal légalement convoqués se sont réunis, en session ordinaire, sous la présidence de M. Christian TOCZÉ, maire.

Date de la convocation et d'affichage de l'ordre du jour : le 17 janvier 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice 27
Présents 20
Votants 26

Étaient présents : Mmes et MM. TOCZÉ Christian, DELVILLE Nathalie, LEGRAND Rémi, GARÇON Isabelle, TOUZARD Blaise, PARPAILLON Marie-Laure, BOLIVARD Régis, GIOT Stéphanie, ANDRÉ Marie-Thérèse, QUENOULLÈRE Roger, MARTINIAULT Anne-Laure, DUFÉIL Christophe, SALIS Anaïs, FOUCHARD Fabrice, ARRIBARD Martine, GORON Maxime, BLANDIN Béatrice, DEHEEGER Viannecy, MORIN-LOUVIGNY Isabelle, PRESCHOUX Léon.

Étaient absents excusés : BIMBOT Frédéric donne pouvoir à TOCZÉ Christian / BOSSARD Nelly donne pouvoir à GARÇON Isabelle / JEANNEAU Luc donne pouvoir à SALIS Anaïs / LEMARCHANDEL Franck donne pouvoir à LEGRAND Rémi / D'ABOVILLE Rosine donne pouvoir à BLANDIN Béatrice / BAZIN Denis donne pouvoir à PRESCHOUX Léon

Était absente : DUFRAIGNE-CLOLUS Cécile

Secrétaire de séance : Mme ARRIBARD Martine à qui il est adjoint un auxiliaire.

9. Demande subvention DETR pour les travaux d'aménagement de sécurité à proximité des écoles et en centre-bourg, avenue Félicité Lamennais, rues du Chêne vert, du Champ de foire et du Point du jour

Rapporteur : M. Blaise Touzard

Vu la délibération n°8 du 24.01.2025 validant la phase APD pour les travaux d'aménagement de sécurité à proximité des écoles et en centre-bourg, avenue Félicité Lamennais, rues du Chêne vert, du Champ de foire et du Point du jour, dont le montant total des travaux est estimé à 231 900.50 euros HT

Vu l'appel à projets 2025 de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR),

Vu le planning prévisionnel, les travaux pourraient commencer en mai-juin 2025 et être achevés vers le mois décembre 2025,

Vu le plan de financement ci-dessous,

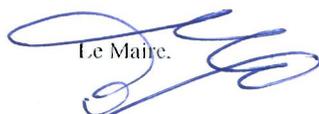
DEPENSES € HT		RECETTES escomptées € HT	
Coût des travaux d'aménagement de sécurité à proximité des écoles et en centre-bourg	213 900.50	Aide au titre de la D.E.T.R. Travaux d'aménagement de sécurité - 30% du montant HT - plafond dépense de 300 000€	67 700.75
Coût étude marché de maîtrise d'œuvre ATEC Ouest	8 000	Amende de police	6 000
Coût étude marché de maîtrise d'œuvre Atelier du Marais	3 768.68	Part communale	151 968.43
Total	225 669.18 € HT 270 803.02 € TTC	Total	225 669.18 € HT 270 803.02 € TTC

Considérant que les opérations susvisées sont éligibles à la DETR,

Considérant que les opérations doivent être approuvées et les plans de financement arrêtés,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (dont six pouvoirs),

- **approuve l'avant-projet** pour l'aménagement des travaux de sécurité avenue Félicité Lamennais, rues du Chêne vert, du Champ de foire et du Point du jour dont le montant total des travaux est estimé à 213 900.50 euros HT
- **sollicite la subvention DETR** au titre des travaux à proximité des écoles et en centre-bourg
- **autorise M. le Maire** à signer tout acte utile à l'exécution de la présente délibération

Le Maire.

Christian TOCZÉ



Au registre sont les signatures. Pour extrait conforme.

Le secrétaire de séance,

Martine ARRIBARD

